



# ASSEMBLÉE CITOYENNE

4<sup>e</sup>

Assemblée  
Générale

29 novembre 2019 | 19h30  
Café La Randonnée  
Les Paccots

## Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
4. Rapport d'activité 2019
5. Présentation des comptes 2019
6. Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2019
7. Approbation des comptes de l'exercice 2019 et décharge au comité
8. Élections du comité et des vérificateurs des comptes
9. Présentation du projet de fusion avec le Groupement des Propriétaires de Chalets
10. Votation sur la fusion / dissolution / changement de nom
11. Propositions individuelles

# Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2019

## 1. Accueil et bienvenue

Monsieur Laurent Guinnard, président, ouvre la séance à 19h37 en remerciant les participants pour leur présence. Il indique que plusieurs membres se sont excusés de ne pas pouvoir participer. L'assemblée a lieu au Café La Randonnée, situé au centre du village, et le lieu semble plaire aux participants. Le président remercie la gérante du Café pour son accueil.

## 2. Désignation d'un secrétaire de séance

Laurianne Guinnard est désignée secrétaire.

## 3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Il n'y a pas de commentaire sur le PV de la dernière assemblée. Il est accepté à l'unanimité.

## 4. Rapport d'activité 2019

### Marché coffre-ouvert

Le marché a été organisé quatre fois en 2019. Des banderoles, des affiches et des flyers, ainsi que des annonces sur internet et dans les journaux locaux ont permis d'attirer des visiteurs. La route était fermée au trafic et l'endroit était très convivial. Les gens ont beaucoup apprécié l'endroit et... la gratuité du marché.

À la suite des propositions figurant dans le dernier PV, des boissons ont été vendues lors de chaque marché, et des saucisses lors des deux premiers.

Le comité remercie la Commune d'avoir pris en charge les frais relatifs au travail de la Police.

Après discussions avec la Jeune Chambre Internationale de la Veveyse, il a été décidé de reprendre leur marché « vide-greniers, bourse au jouet » pour l'intégrer à notre offre de marchés coffre-ouvert, tout en le déplaçant aux Paccots.

Un questionnaire a été envoyé à tous les exposants et beaucoup ont répondu. Il permet de mieux définir les attentes de chacun. L'aventure sera répétée l'année prochaine, à des dates à définir en coordination avec l'Office du Tourisme.



## **Boîte à livres**

La boîte à livres fonctionne parfaitement et est utilisée régulièrement. Il n'y a pas de déprédations.

Lors des dernières chutes de neige, la société qui effectue le déneigement avait bloqué la porte. Nous leur avons demandé de faire attention à l'avenir en plaçant la neige à côté et non devant la porte. Nous avons déneigé pour rendre l'accès à la boîte à livres.

Une boîte à livres similaire à la nôtre a vu le jour à Semsales et sera inaugurée le 1<sup>er</sup> décembre de 19h à 20h. Elle utilise le même logo que celle des Paccots : « Je prends, je dépose, je partage », dessiné et installé par PublicityShop. Une collaboration a débuté pour échanger des livres entre ces deux boîtes et celle de Châtel-St-Denis.

## **Après-midi seniors**

Les après-midi jeux fonctionnent à merveille. Ces rencontres font que les gens sortent de chez eux, se saluent, se reconnaissent. Les jeux de cartes ont du succès ainsi que les jeux de société.

Il a été décidé d'effectuer une pause estivale en juillet/août. Les après-midi jeux sont organisés chaque second mardi pendant les autres mois. Un calendrier sera mis à disposition et affiché au café prochainement.

Nous profitons encore une fois de remercier les bénévoles qui rendent tout ceci possible et... si convivial !

## **Traversée des Paccots**

Après un résumé, la discussion est ouverte.

La question de la neige revient, et personne ne sait comment elle va être gérée.

La question du respect du planning indiqué par le service technique communal est évoquée. Les discussions laissent planer une certaine inquiétude, notamment à cause des achats nécessaires de terrain auprès de nombreux propriétaires et des éventuelles oppositions. Les discussions entamées avec le service technique seront poursuivies.

Un membre reparle des accidents qui ont eu lieu suite à des glissades lors de la descente de la route des Joncs. Déjà quatre accidents à cet endroit en deux ans !

Étant donné l'ampleur du projet, chacun est encouragé à bien étudier les documents à disposition. Les membres peuvent donner leur avis au comité, qui le transmettra au service technique communal.



*Monsieur Laurent Berthoud nous informe que la mise à l'enquête publique de la Traversée des Paccots et du trottoir des Mayens aura lieu du 6 décembre 2019 au 20 janvier 2020. Les projets peuvent être consultés au service technique lors des heures d'ouverture.*

## **Bancomat**

À la suite d'une requête à l'Assemblée citoyenne, le comité a fait des démarches auprès de huit banques pour savoir si elles souhaitaient installer un bancomat aux Paccots. Toutes ont répondu par la négative, sauf la BCF qui étudiera notre demande pour un bancomat ou d'autres moyens de paiement. En général, il ressort qu'un bancomat ne peut pas être rentable aux Paccots. On nous renvoie vers d'autres solutions : paiement par carte, retrait à l'Office du Tourisme, utilisation des applications de paiement.

## **Point de collecte des Rosalys**

Une enquête a permis de comprendre que les masses de déchets trouvées le lundi matin proviennent en majeure partie des grands chalets mis en location. La police communale nous indique qu'elle va poursuivre les contrôles tout en informant les responsables des locations. De nouvelles affiches devraient être installées.

Un membre estime que des affiches pourraient sensibiliser les gens, et il en explique le concept. Dans tous les cas, on estime que les gens qui arrivent avec des boissons, de la nourriture, des cartons et d'autres objets peuvent aussi repartir avec. Ils n'ont aucun droit de les laisser traîner.

*Depuis, nous avons appris que les bennes de papier et de verre allaient être retirées du point de collecte des Rosalys. Nous suivons l'affaire.*

## **Nombre d'habitants aux Paccots**

Selon le contrôle des habitants, il y avait 987 habitants en résidence principale aux Paccots et 8 de plus sont prévus en décembre. L'Assemblée citoyenne propose de faire parvenir un cadeau au 1000<sup>ème</sup> habitant. Nous donnerons un courrier à la Commune, qui inscrira l'adresse du destinataire. Ce dernier aura la possibilité de nous contacter pour obtenir son cadeau.

*La Commune a accepté cette proposition et nous avons donc préparé un courrier pour ce 1000<sup>ème</sup> habitant.*

## **5. Présentation des comptes 2019**

Les comptes sont présentés et commentés. Cette année encore nous avons reçu des dons et nous remercions très chaleureusement les généreux donateurs. Nous

remercions aussi tous les membres qui s'acquittent régulièrement de leurs cotisations.

Nous remercions aussi la Commune qui a acquitté une facture de Police d'un montant de 1480.- francs, relative notamment à la location des vaubans. Merci beaucoup !

Les affiches ainsi que la patente pour la vente de boissons lors du coffre-ouvert ont coûté cher. Des solutions seront cherchées pour les prochaines éditions.

*La gérante du Café La Randonnée nous propose d'utiliser sa patente, puisque de toute façon nous commandons chez elle. L'idée sera explorée. Les affiches devront malheureusement être réimprimées suite au changement de nom de l'association.*

## **6. Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2019**

L'un des vérificateurs des comptes lit le rapport de l'exercice écoulé. Il n'y a pas de remarque.

## **7. Approbation des comptes de l'exercice 2019 et décharge au comité**

L'assemblée remercie le caissier, les vérificateurs de compte et le comité. Un membre pose quelques questions, auxquelles des réponses sont rapidement apportées. À l'unanimité, les comptes sont approuvés et la décharge est donnée au comité.

## **8. Élections du comité et des vérificateurs des comptes**

Maurice Ottiger et Mireille Hegel se proposent comme vérificateurs de comptes. Madeleine Gauguin sera suppléante. Mireille Forestier, Laurianne Guinnard, Evrard Schwartz et Laurent Guinnard sont reconduits à leurs postes respectifs. Jacky Maquelin est proposé et est accepté au comité. Le nouveau comité est élu par acclamation.

## **9. Présentation du projet de fusion avec le Groupement des Propriétaires de Chalets**

Le président rappelle que des contacts ont été pris avec le GPC. Il a eu l'opportunité de présenter l'Assemblée citoyenne au GPC lors de leur AG. Des membres du GPC ont alors demandé s'il y avait des synergies actuelles ou envisageables. À la suite des discussions initiales, une réunion des deux comités a eu lieu pour définir les modalités d'une éventuelle fusion.

La discussion est ouverte. Rapidement, on comprend que les membres actuels ne veulent pas que l'Assemblée citoyenne perde son identité, et veulent notamment pouvoir conserver ou redéfinir ses buts en toute transparence.

De son côté, le GPC souhaite que le journal « L'Écho des Hauts » ainsi que son site internet soient conservés. L'Assemblée citoyenne accepte tout à fait l'idée de préserver et perpétuer ainsi le travail du GPC, qui a 82 ans d'ancienneté ! Il le continuera toutefois peut-être sous une forme différente, encore à définir.

Le GPC – qui tenait son assemblée générale au même moment – nous informe que leurs membres ont accepté la fusion. Des discussions ont lieu pour savoir précisément ce qu'il va se passer désormais. Dans les grandes lignes, il va falloir mettre au point des nouveaux statuts, et notamment revoir les buts. Les nouveaux statuts seront présentés à l'ensemble des membres des deux associations. Les membres des deux associations ainsi fusionnées auront la possibilité de commenter puis de voter l'approbation des nouveaux statuts.

Dès que les nouveaux statuts auront été adoptés, ils s'appliqueront à l'ensemble des membres de l'ex-GPC ainsi qu'à ceux de l'Assemblée citoyenne.

## **10. Votation sur la fusion / dissolution / changement de nom**

La fusion avec le GPC est acceptée à l'unanimité. Le comité se chargera de contacter le GPC et de modifier les statuts pour refléter le nom « Les Amis des Paccots », et mettre à jour les buts si nécessaire.

## **11. Propositions individuelles**

### **Bus scolaires**

Beaucoup d'inquiétudes quant aux bus de ligne utilisés pour le transport des élèves. L'accident de Romont est évoqué : il s'agit d'un enfant qui a été blessé à la suite d'un freinage d'urgence. On ne sait pas quelles sont les responsabilités ni si des mesures seront prises. Un membre indique qu'il a tenté de contacter la maman, sans succès pour l'instant.

Le nombre de places inquiète. Il n'y a pas assez de places assises pour tous les enfants et elles sont occupées par les plus grands, laissant les petits debout alors qu'ils sont plus vulnérables. N'est-ce pas une problématique cantonale ? Un membre explique que les lois sont « mal faites » et que les ceintures ne sont pas obligatoires alors qu'il faut des sièges adaptés et des ceintures dans les transports individuels. À Granges-Veveyse, des mesures efficaces ont pourtant été prises : les petits (jusqu'à 8 ans environs) sont installés dans un bus à part, avec des ceintures de sécurité et un contrôle du chauffeur. Les enfants des Paccots sont-ils



moins importants que ceux de Granges-Veveyse ? Dans tous les cas, si le nombre de voyageurs devait être supérieur au maximum légal, il pourrait y avoir des sanctions. Cela risque de ne pas arriver parce que lorsque les parents voient que le bus est saturé, ils amènent leurs enfants à l'école en voiture...

Les TPFs ont une concession d'exploitation sur la ligne des Paccots, qui apparemment a été renouvelée il y a quelques années pour une durée relativement longue. On n'en connaît pas les détails.

### **Carte de vœux et bouquets**

Evrard propose de préparer une petite carte de vœux pour une membre qui a été hospitalisée. L'idée touche l'assemblée et nous souhaitons tout le meilleur à cette dame.

Dans la même idée, Mireille propose de faire parvenir un bouquet de fleurs à la dame qui a suggéré le nom « Les Amis des Paccots ». Nous la remercions infiniment pour son idée de nom qui plaît beaucoup.

*C'est une membre qui a réalisé une belle création florale, qui a beaucoup plu !*

### **Désalpe**

Un membre indique qu'il a entendu les vaches qui descendaient des Paccots mais qu'il n'a pas eu le temps d'aller les voir avec ses enfants. Il trouve que les habitants devraient être informés des dates de la montée à l'alpage et de la désalpe. Cela aurait plusieurs effets positifs dont notamment de permettre aux habitants de connaître nos traditions et montrer un peu de gratitude aux armaillis en les saluant lorsqu'ils passent. Les membres abondent. Un membre propose de contacter les paysans pour entamer les discussions. Il explique le concept de « Radio Beusette », qui fait référence aux personnes qui se réunissent autour d'un café au Landi. D'autres pensent que la police ou la laiterie pourraient également être au courant des dates. Nous ne manquerons pas de poursuivre cette idée.

### **Nouveau logo pour marquer le changement de nom**

Un membre propose de créer un nouveau logo représentatif du nouveau nom et des buts de l'association. Il sera prochainement en contact avec des spécialistes du design et verra s'il y a moyen de faire quelque chose. Une membre propose d'utiliser une variation du nouveau logo de Châtel-St-Denis (« La Lune »). Un autre membre propose quant à lui d'utiliser les couleurs de Fribourg Région (terre cuite, ocre).

Des idées avec des personnages en filigrane au premier plan et des montagnes à l'arrière-plan fleurissent. Avec comme concept quelque chose de paisible, qui rappelle notre environnement (montagnes, randonnée, liberté).

### **Faire connaître « Les Amis des Paccots »**

Des membres proposent de faire un « tout-ménage » pour faire connaître « Les Amis des Paccots ».

*Il serait possible d'utiliser une nouvelle version de l'Écho des Hauts pour ceci. La question sera discutée en comité.*

### **Clôture de l'assemblée générale**

À 21h27, la séance est terminée. Le président remercie les participants pour leur présence et leur dynamisme, et clôt l'assemblée.